

Ardenne-Famenne Ardenne-Famenne

Marloie, le 22 mai 2018

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne du 16/05/18



Présents: Guy Gilloteaux, Paul Deville, Léon André, Alexandre Poncin, Christiane Collinet, Séverine Georges, Josette Fauconnier, Etienne Jacques, Julie Sacré, Pascal Lucas, Anne Mottet, Marie-Chantal Bertron, Hubert Batteux, Pascal Roger, Anne-Michèle Archambeau, Charles Louis, Laetitia Pirotton, Annie Duterme

Agent relais ODR: Jean-Michel Bodelet

Bureau d'études Orthogone : Thomas Poncelet

PNDO: Vincent Van Der Heyden

FRW: Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon

Excusés : Michel Burhain, Patrick Volvert, Claude Peremans, Albert Gillet, Véronique Poncelet, Michael Bouvy

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Accueil par le Président
- Approbation du compte-rendu de la CLDR du 18/4/18
- Connaître le présent : présentation des objectifs et actions du Parc naturel des Deux Ourthes
- Construire l'avenir : 1^{ère} ébauche de stratégie du PCDR... qui sera postposée à une prochaine
 CLDR
- Divers

1. Accueil

Guy Gilloteaux, Président de la CLDR, accueille les membres de la Commission et Vincent Van Der Heyden (Directeur du PNDO) en les remerciant de leur présence. Il leur annonce qu'après la CLDR du 2 juin, on rentre dans la phase des affaires prudentes vu les élections communales d'octobre. Aussi, les réunions de la Commission vont être suspendues pour reprendre fin 2018 – début 2019, lorsque la CLDR sera recomposée au niveau du ¼ communal (pour 'coller' aux représentants du nouveau Conseil communal).

2. Approbation du compte-rendu du 18/4/18

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Dans la foulée, Jean-Christophe Simon en profite pour rappeler :

1/ Les acteurs du PCDR et leur rôle :

- Commune : maître d'œuvre de l'opération
- CLDR: organe consultatif qui planche sur le contenu du PCDR
- Orthogone : bureau d'études qui rédige le PCDR
- FRW: accompagne le processus participatif et l'ODR en général, anime les réunions, propose les méthodes, etc
- Région + Administration : négociation, subsides,...

2/ Les 6 parties du PCDR et le stade d'avancée :

- 1. Analyse socio-économique du territoire (données travaillées lors des 1ères réunions de CLDR via les AFOM)
- 2. Résultats de la consultation citoyenne (synthèse de toutes les réunions qui auront eu lieu dans le cadre de cette opération)
- 3. Diagnostic du territoire (croisement des données de la population et des statistiques, dont la 1ère ébauche a été passée en revue lors de la précédente réunion)
- 4. Stratégie (objectifs à atteindre pour développer et dynamiser la commune)
- 5. Fiches projets (fiches décrivant les futurs projets)
- 6. Tableau récapitulatif

3. Connaître le présent : présentation du PNDO, Parc naturel des Deux Ourthes

Créé en 2001, le PNDO couvre les communes de La Roche-en-Ardenne, Bertogne, Gouvy, Houffalize, Sainte-Ode, Tenneville. Vincent Van Der Heyden, son Directeur, présente à la CLDR les principes de fonctionnement d'un parc naturel et les missions attribuées (ce n'est pas une réserve naturelle!).

⇒Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur à la présentation du powerpoint annexé.

Réflexions et questions suite à l'exposé :

Sur la protection des paysages, la Parc émet des recommandations aux 6 communes. A noter que la charte paysagère, actuellement revue, n'a pas une valeur contraignante, elle est mise à disposition des élus qui doivent se l'approprier. Au niveau des permis d'urbanisme, le parc remet des avis consultatifs (avant, le Parc remettait un avis sur tout mais actuellement, les missions ont été « rabotées » et limitées aux gros dossiers).

En parallèle, le PNDO a différentes lignes de conduite (à valeur d'orientation) sur :

- Les gîtes de grande capacité
- Les trackers solaires
- Les éoliennes
- Les porcheries.

Quelques membres de la CLDR attirent l'attention du Directeur du parc sur l'entretien des projets menés mais ni le parc, ni le Développement rural n'ont des subsides pour entretenir les réalisations (ex : caillebottis, balises..).

La maison du PNDO, située à Houffalize, sera rénovée prochainement. Inclus dans le PCDR de Houffalize via un addendum, ce projet de rénovation est transcommunal et à cet égard, va bénéficier de subsides très intéressants (90% du Développement rural et 10% de 'part locale'). Pour information, la maison du parc est ouverte aux associations des 6 communes que le PNDO couvre.

Le PNDO n'est pas contre le castor, y est plutôt favorable car c'est un animal bienfaisant qui apporte beaucoup en termes de biodiversité mais il faut être tempéré et raisonné : à certains endroits, c'est problématique et il y a des solutions à trouver au cas par cas.

Sur les projets en cours :

Plus spécifiquement, sur la commune de La Roche-en-Ardenne, pour le projet de mobilité lente avec le balisage des points nœuds, le parc investigue la possibilité de liaison entre Houffalize et La Roche (mais difficile vu les pentes très fortes). Vincent Van Der Heyden interpelle la CLDR à ce sujet pour récolter des idées de tracés (via l'antenne GSM ? le Diable château ?). Guy Gilloteaux rappelle que les activités vélo ne doivent pas être limitées aux élites sportives (qui recherchent les dénivelés) et informe que la Roche est intéressée, tout comme Rendeux, par une connexion lente (sur chemin plat) jusque Liège. Le projet est en cours.

Josette Fauconnier annonce que, dans le cadre d'un projet Interreg du PNDO, des élèves en maçonnerie de l'Athénée de La Roche sont actuellement en train de rénover un mur en pierres sèches au Deister, sous la houlette de formateurs aguerris (AWAP, Agence wallonne du patrimoine). Une petite inauguration est prévue ce vendredi 18 mai à 15h sur le site du Deister.

Le projet autour de la laine n'a pas beaucoup de succès car il est difficile de trouver des acheteurs.

Les participants sont invités à emporter diverses brochures mises à disposition.

4. Construire l'avenir : 1ère ébauche de stratégie du PCDR

A ce stade, les diagnostic et stratégie du PCDR méritent encore d'être travaillés par l'auteur. Par ailleurs, il est délicat de poser des choix stratégiques importants maintenant, alors qu'on approche de la période électorale. D'un commun accord entre la Commune, l'auteur et la FRW, il est plus prudent et raisonnable de reporter la stratégie à une prochaine réunion de CLDR. Et comme le Bourgmestre l'a annoncé dans son introduction, les réunions de CLDR seront suspendues à partir du 2 juin (dernière CLDR).

5. Divers

5.1. Consultation du CCE - Conseil communal des enfants

Catherine Servotte présente une synthèse de la consultation des enfants présents au CCE (9 ont répondu individuellement et 3 écoles ont également rempli le questionnaire collectivement).

⇒ La synthèse est annexée à ce compte-rendu.

5.2. Retour sur le sondage des thématiques prioritaires

Au terme de la dernière CLDR, en fonction des différents débats menés, les membres ont choisi 3 thématiques prioritaires, qui à leurs yeux apparaissent comme essentielles à aborder... Catherine Servotte présente les résultats en émettant quelques réserves sur cet exercice (exemples : l'économie dépasse largement tous les thèmes mais n'est-ce pas l'influence de la présentation de l'ADL ce soir-là ? L'énergie et le logement récoltent peu de succès alors qu'on pressent des enjeux...).

Social – services – santé	1-1-2-3-1-3-1	12
Patrimoine naturel – environnement	3-3-1-1-3	12
Patrimoine bâti		0
Mobilité et sécurité routière	1-1-3-1-2-1-2	15
Tourisme	2-2-2-1-2	11
Energies	1	1
Agriculture – sylviculture	3-2-1	6
Economie – emplois – commerces	3-1-3-3-3-3-2-3-1-3	25
Vie associative et culturelle	2-3-3	8
Logement	2-2-2-2	8
Aménagement du territoire	3	3
Aînés PMR Jeunes	2-2	4
Jeunesse enseignement	3	3

5.3. Evaluation du travail de la CLDR par ses membres

Les agents de la FRW ont préparé un petit questionnaire de 6 questions où les membres de la CLDR sont invités à évaluer le début des travaux de la Commission après 5 mois de fonctionnement.

18 personnes ont rempli le questionnaire.

1. Etes-vous satisfait(e) du travail et des discussions qui se déroulent en CLDR?

17 OUI - 1 NON

- Ambiance conviviale, décontractée, ouverture d'esprit
- Belle initiative qui permet d'élargir nos horizons
- Chacun peut comprendre et s'exprimer
- Prise de parole facilitée en sous-groupes
- Contenus intéressants, pas de tabous
- 1 réunion par mois = bon rythme
- Réunions bien préparées
- Prise en compte des avis et remarques
- Les comptes-rendus reflètent fidèlement les débats
- Bonne idée d'inviter les partenaires
- On apprend beaucoup
 - Un peu lent
 - o Interventions multiples du Bourgmestre et d'autres

2. Considérez-vous que les avis de chacun sont pris en compte ?

17 OUI – 1 abstention (trop tôt pour le dire)

- Chacun peut poser des questions, être écouté, s'exprimer (même ceux pour qui ce n'est pas facile)
- La bienveillance est de mise
- Certains ne veulent pas contredire l'autorité
- Chacun est écouté, parfois un peu trop
- Attention aux discussions qui se dispersent

3. Comment jugez-vous la qualité des présentations ? Pourquoi ? Exemples ?

De manière générale :

- De bonne qualité, adaptées, complètes
- Les intervenants maitrisent leurs sujets
- Parfois un peu 'long' et 'lourd'
- Obtenir des docs préparatoires avant les réunions
- Attention à la lisibilité des dias

Orthogone: touffu, complexe, superficiel, approximatif

FRW: clair, net, concis

4. La durée des séances est-elle adaptée ?

8 OUI - 3 NON - 7 'abstentions'

- Finir les réunions à 10h30 max
- 2 heures de réunion c'est assez
- Durées inégales : parfois trop long, parfois trop court
- C'est parfois dur de faire plus court
- Le temps passe vite

5. Avez-vous des suggestions pour améliorer la réflexion et le travail de la CLDR?

- Autre disposition des chaises, moins frontales
- Travaux par petits groupes
- Donner des pistes de lectures utiles
- Souhait de voir les choses se réaliser plus rapidement
- Eviter les critiques inutiles (ex. : lecture du compte-rendu)
- Orthogone : plus clair, plus simple, plus précis, plus concis
- Réduire les témoignages anecdotiques
- Transmettre de la documentation au préalable en lien avec l'ordre du jour
- Super boulot, duo efficace

6. Evaluation globale

7 /10:1 fois 8/10:16 fois 9/10:1 fois

5.4. Opération Rénov'énergie. be du GAL Pays de l'Ourthe

Une soirée d'information est programmée mardi 12 juin à 20h, salle du CPAS à La Roche.

5.5. Appel à projet « Vis mon village »

La Fondation Roi Baudouin soutient, jusqu'à 5000 €, les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village, afin d'améliorer la qualité de vie, de favoriser les contacts entre des groupes d'habitants larges et diversifiés.

Les projets peuvent être introduits, pour le 21/6 au plus tard, par des habitants du village associés de manière formelle ou informelle ou des associations ou organisations travaillant au niveau local (les activités doivent toucher tous les habitants du village!)

⇒Contact: Fondation Roi Baudouin – 02 500 4 555

5.6. Prochaine CLDR 'OFFICIELLE' : samedi 2/6 de 9h30 à 16h30 : inter CLDR La Roche – Rendeux à l'hostellerie de la Clairefontaine

Cette rencontre du samedi 2 juin est une réunion officielle de la CLDR, qui pour des raisons d'organisation se fera sur inscription. Il est prévu :

- AM: une présentation en plénière de chacune des 9 structures 'sélectionnées' (GAL Pays de l'Ourthe, Maison de Tourisme, Contrat Rivière, DNF, Integra+, CIRAC, Miroir Vagabond, MCFA, Bibliothèque);
- PM : une réflexion commune par commune, avec les représentants des structures, pour faire avancer les réflexions.

Cette étape apparaît tout à fait centrale pour parfaire la connaissance du territoire des communes par les CLDR.

5.7. Evénements de la FRW pendant la trêve électorale

Après la 2^e quinzaine de septembre, la FRW organisera deux événements :

- Une soirée de lecture du territoire à partir d'un village rochois (en partant de la région agrogéographique, du paysage, et en zoomant de plus en plus sur le village, ses espaces-rues, son architecture, son développement et ses enjeux); Beausaint est pressenti mais reste à confirmer.
- Un colloque sur le logement pour les aînés et les alternatives à la maison de repos (avec une pièce de théâtre et l'intervention de spécialistes).

La CLDR de La Roche est cordialement invitée et recevra les invitations en temps utile.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon